RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 22 juillet 2002 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU les résultats des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014,

Arrête :

Article 1er - La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire, instituée par l'arrêté du 22 juillet 2002 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Valérie METRICH-HECQUET	secrétaire générale du MAAF
- Patrick DEHAUMONT	directeur général de l'alimentation
- Loïc GOUELLO	chef de corps des ISPV
- Loïc EVAIN	directeur général adjoint de l'alimentation
- Alain SCHOST	IGAPS
- Daniel GRENOUILLAT	IGAPS
- Gilles LE LARD	délégué à la mobilité et aux carrières au SG
- Marc MORTUREUX	directeur général de l'ANSES

Membres suppléants

- Jacques CLEMENT	chef du SRH
- Michel GOMEZ	sous-directeur SDMEC (SG/SRH)
- Sophie ANDRE	chef du bureau du pilotage du programme sécurité au secrétariat général DGAL
- Frédéric STAINER	chef de la MAG (DGAL)
- Anne BELLANCOURT	cheffe du bureau BAAC
- Paul MERLIN	IGAPS
- Françoise COME-CHEREAU	adjointe à la cheffe du bureau BAAC
- Isabelle TILLY-BECKER	directrice des ressources Humaines de l'ANSES

B – Représentants du personnel

Membres titulaires

- Monsieur Didier ROUILLE	inspecteur général de classe exceptionnelle
- Madame Anne-Marie VANELLE	inspecteur général de classe exceptionnelle
- Monsieur Norbert LUCAS	inspecteur général de classe normale
- Monsieur Benoît ASSEMAT	inspecteur général de classe normale
- Monsieur Laurent LASNE	inspecteur en chef
- Monsieur Vincent PFISTER	inspecteur en chef
- Madame Sylvie PUPULIN	inspecteur
- Madame Olivia DUPEYROUX	inspecteur

Membres suppléants

- Monsieur Yves GEFFROY	inspecteur général de classe exceptionnelle
- Monsieur Bruno ANDRAL	inspecteur général de classe exceptionnelle
- Monsieur François GERSTER	inspecteur général de classe normale
- Monsieur Olivier LAPOTRE	inspecteur général de classe normale
- Madame Elodie MARTI-BIZIEN	inspecteur en chef
- Madame Michèle EYMERY	inspecteur en chef
- Madame Marie-Agnès AMOS	inspecteur
- Madame Myriam ISPA	inspecteur

Article 2 – L'arrêté du 13 avril 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des inspecteurs de la santé publique vétérinaire du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le 28 OCT. 2015

L'adjoint au sous-directeur
du développement professionnel
et des relations sociales

Grégoire JOURDAN